

Cette journée débats APF France handicap sur le droit à compensation a pour objectif de créer un espace de rencontres et d'échanges entre personnes en situation de handicap, représentants associatifs, professionnels d'accompagnement de terrain, professionnels de MDPH et des services départementaux, administrations nationales (CNSA, DGCS, sécurité sociale, ministère, ...), élus locaux (conseils départementaux) et nationaux (parlementaires).

9h : accueil

9h 30 – 10h : présentation de la journée

- . Introduction par **Pascale Ribes**, présidente d'APF France handicap
- . Présentation du programme de la journée par **Franck Seuret**, journaliste Faire Face et animateur de la journée
- . Enjeux des 4 tables rondes par **Malika Boubékeur**, conseillère nationale APF France handicap compensation, autonomie, accès aux droits et MDPH

10h – 11h : 1er débat

Respecter et favoriser l'expression des personnes et prendre en considération leurs choix : de lieu de vie, de mode de vie et d'habitudes de vie	
<i>De la demande à la mise en œuvre des plans personnalisés de compensation, quel parcours pour les bénéficiaires de la PCH, quelle prise en compte de leur parole ?</i>	
Témoignage de Paulin Roy	Discussion : Dominique Lagrange (directeur MDPH 64 et ex président de l'association des directeurs de MDPH), Sandrine Griffi (responsable Services Relations Usagers MDPH 77), Jean-Marc Chauveau (représentant APF France handicap à la MDPH 78)

11h – 12h : 2ème débat

La nécessité de l'accompagnement par une aide humaine formée, choisie et adaptée aux habitudes de vie des personnes	
<i>Pointer et repérer les difficultés majeures que vivent au quotidien les personnes en situation de handicap au regard des aides humaines qui les accompagnent/ quelles solutions ?</i>	
Témoignage de Sabrina Azzouz	Discussion : Liliane Le Pindivic (militante associative APF France handicap), un collaborateur de la Direction de la compensation de la CNSA, Nathalie Renard (directrice du SAAD APF France handicap des Alpes Maritimes)

12h – 14h 30 : pause déjeuner

14h 30 – 15h 30 : 3ème débat

Améliorer les conditions d'accès aux aides techniques et garantir leur libre choix	
<i>Les difficultés d'accès, notamment financières aux aides techniques (fauteuils roulants, adaptation au poste de conduite, nouvelles technologies, ...). Et quelle garantie d'une autonomie de déplacement et de communication face aux réformes en cours : reculs ou avancées ?</i>	
Témoignage de Bernard Deville	Discussion : Oswaldo Jacques (directeur du pôle domicile APF France handicap des Côtes d'Armor), Sébastien Vermandel (responsable du pôle information – conseil du TechLab APF France handicap), Frédéric Piant (directeur CGPDM Bordeaux, prestataires de santé/aides techniques)

15h 30 – 16h 30 : 4ème débat

Renforcer la protection sociale autonomie des personnes en situation de handicap	
<i>Nouvelle branche autonomie : quelles conséquences pour les personnes en situation de handicap au regard du droit à compensation ?</i>	
Témoignage de Michel Genin	Discussion : Marie-Anne Montchamp (présidente de la CNSA), Philippe Mouiller (sénateur des Deux-Sèvres), Pierre Dharréville (député des Bouches du Rhône)

16h 30 – 17h : conclusions de la journée par Pascale Ribes